



Fiche d'identité du site Natura 2000

> **Nom officiel du site Natura 2000 :**

Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine

> **Site désigné au titre de :**

Directive « Oiseaux » 2009/147/CE,
le 25/04/2006

> **Numéro officiel du site Natura 2000 :**

FR2410016

> **Date de validation du Document d'objectifs :**

14/11/2011

> **Localisation du site Natura 2000 :**

. Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire

. Départements d'Indre-et-Loire (37) et de Maine-et-Loire (49)

. 28 communes aujourd'hui concernées (35 initialement, avant les regroupements communaux)

> **Superficie officielle du site Natura 2000 :**

43 957 hectares

> **Structure animatrice :**

Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire

> **Communes concernées :**

Allonnes, Ambillou, Avrillé-les-Ponceaux, Benais, Blou, Bourgueil, Brain-sur-Allonnes, Channay-sur-Lathan, Cinq-Mars-la-Pile, Cléré-les-Pins, Continvoir, Coteaux-sur-Loire¹, Courléon, Gizeux, Hommes, La Breille-les-Pins, La Pellerine, Langeais², Mazières-de-Touraine, Mouliherne, Neuillé, Noyant-Villages³, Restigné, Rillé, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Vernantes, Vernueil-le-Fourrier

> **Espèces d'intérêt communautaire :**

35 espèces de l'annexe I de la directive

« Oiseaux » (espèces nicheuses, hivernantes et/ou migratrices)

Aigrette garzette, Alouette Lulu, Avocette élégante, Balbuzard pêcheur, Bihoreau gris, Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Chevalier sylvain, Cigogne noire, Circaète Jean-le-Blanc, Combattant varié, Echasse blanche, Engoulevent d'Europe, Faucon émerillon, Faucon pèlerin, Fauvette pitchou, Grande aigrette, Grue cendrée, Guifette moustac, Guifette noire, Héron pourpré, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, Mouette mélanocéphale, Mouette pygmée, Œdicnème criard, Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Pluvier doré, Spatule blanche, Sterne naine, Sterne pierregarin

1 : Commune issue du regroupement des communes d'Ingrandes-de-Touraine, Saint-Michel-sur-Loire, Saint-Patrice.

2 : Commune issue de regroupement des communes de Langeais et les Essards.

3 : Commune issue du regroupement des communes de Breil, Noyant, Linières-Bouton, Méon, Parçay-les-Pins.